



L'ASSURANCE RC ADMINISTRATEUR, une couverture peu connue qui peut protéger le patrimoine personnel des dirigeants d'entreprise

La Belgique compte environ 7 000 courtiers en assurances. Véritables spécialistes de l'assurance, ils ont à cœur de conseiller leurs clients en toute indépendance, et de leur offrir un service de proximité personnalisé. Leur rôle de conseiller auprès du dirigeant d'entreprise peut aider ce dernier à couvrir de manière optimale son activité, mais également sa responsabilité civile en tant qu'administrateur.

La responsabilité civile d'une entreprise ou d'un indépendant doit être couverte pour éviter des pertes financières qui peuvent être importantes en cas de sinistre survenu dans le cadre d'une activité professionnelle. Revenons sur les différentes responsabilités qui peuvent être couvertes.

La RC exploitation, pour couvrir un accident qui se produit pendant l'activité mais non lié à la prestation

L'assurance responsabilité civile exploitation couvre les dommages causés à un tiers lors de l'activité professionnelle sans que l'événement aie un lien direct avec la vente ou la prestation. Par exemple, un particulier se blesse en glissant sur le sol humide d'un magasin ou un commercial renverse son café sur l'ordinateur de son client. Il ne s'agit pas de fautes professionnelles, mais la responsabilité de l'entreprise est engagée et c'est la RC exploitation qui intervient. Elle couvre tous les secteurs d'activités, qu'il s'agisse de dommages matériels ou corporels, dans les locaux de l'entreprise ou en dehors.

La RC professionnelle, pour couvrir les fautes professionnelles

L'assurance responsabilité civile professionnelle assure la responsabilité du preneur d'assurance et

de tout le personnel sous sa responsabilité. Une erreur d'inattention ou une mauvaise manipulation peuvent avoir de lourdes conséquences financières. Ces préjudices sont couverts par la RC professionnelle qui est vivement recommandée, voire obligatoire pour certaines professions. L'erreur médicale est l'exemple le plus évident, mais bien des secteurs peuvent être concernés par une faute professionnelle.

La RC administrateur, pour couvrir les conséquences des décisions des dirigeants

Beaucoup moins connue, l'assurance responsabilité civile administrateur, aussi appelée RC des mandataires sociaux a pour fonction d'indemniser un tiers ayant subi un préjudice découlant d'une erreur ou d'une négligence de la part d'un dirigeant de l'entreprise ou d'un membre du conseil de direction ou d'administration. Grâce à cette couverture, le patrimoine personnel du dirigeant dont la responsabilité est mise en cause est protégé. Par exemple, si un ouvrier ou un visiteur se blesse dans une entreprise, le dirigeant d'entreprise ou les administrateurs pourraient être inquiétés pour ne pas avoir mis en place des mesures de sécurité suffisantes pour éviter l'accident et devoir verser, à titre privé, de lourdes compensations financières à

la victime. La RC administrateur couvre ce genre de frais et garantit aux dirigeants de ne pas avoir à supporter financièrement et personnellement les conséquences d'accidents qu'ils auraient évidemment préféré éviter.

Il va de soi que tout entrepreneur préférerait ne jamais avoir besoin de toutes ces assurances, mais lorsqu'un sinistre survient, il est soulagé de n'avoir, dans bien des cas, qu'un coup de fil à passer à son courtier pour que toutes les démarches soient prises en charge et de pouvoir se concentrer sur la reprise de son activité.

Ceci est une communication de:

FEPABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

Hainaut



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance

Trouvez votre courtier le plus proche sur : www.courtierenassurances.be